

**CERTAINS VEULENT LA DESCENDRE
NOUS, ON LA DEFEND !**



Montreuil, le 27 mars 2018

Aux Sections de Retraités
Pour info : Bureau National des Retraités
Secrétaires Généraux des Secteurs Retraités

Objet : Mobilisations et Solidarité aux grévistes

Cher-e-s Camarades,

Nous entrons dans une phase intense de la lutte pour faire reculer le gouvernement sur son projet de casse et lui imposer des mesures pour améliorer le service public SNCF, nos droits et le Statut.

A partir du 3 avril, les cheminots actifs engagent l'action sous la forme de grève reconductible de 2 jours tous les 3 jours.

Même si les retraités n'agissent plus par la grève, nous devons prendre toute notre place dans cette action en participant aux réunions de syndiqués et à l'ensemble des initiatives de lutte arrêtées pendant cette mobilisation (rassemblements, manifs, distributions de tracts, etc.). Soyons également à l'offensive sur le renforcement de notre CGT.

Par cette participation aux actions, nous afficherons à la fois notre solidarité aux actifs et nous défendrons nos droits sociaux, dont le financement dépend du salaire socialisé des actifs ; la fin de l'embauche au statut marquerait un pas supplémentaire dans la remise en cause du régime spécial d'assurance maladie et de retraite dont bénéficient les cheminots retraités.

Pour ce qui concerne la solidarité financière, sur la base du courrier de Cyrille Reneaud sur le sujet envoyé dans les syndicats le lundi 26 mars, notre UFR préconise que les camarades retraités qui souhaitent verser à la solidarité le fassent au niveau des caisses de grève locales mises en place dans les syndicats.

Bien entendu, il est possible, pour ceux qui le souhaitent, de le faire au niveau confédéral. Enfin, cette solidarité n'est pas l'affaire que des retraités, elle est ouverte à l'ensemble des citoyens qui désirent soutenir notre lutte et les camarades grévistes.

Bien fraternellement,

Bernard GUIDOU

Secrétaire Général de l'UFR CGT

